

Résolution urgente concernant la grève des femmes du 14 juin 2019 en Suisse

Présentée par Sergio Ferrari et Marco Geissbühler – syndicom, syndicat des médias et de la communication, Suisse, le 12 juin 2019

Motion : Le 30eme Congrès de la FIJ, réuni à Tunis (11-14 juin 2019) ratifie la résolution prise par la réunion du Conseil de Genre de la FIJ du 11.06.2019. Et exprime toute sa solidarité inconditionnelle avec la grève de femmes du 14 juin 2019 en Suisse, en particulier avec les femmes journalistes mobilisées par leurs revendications d'égalité salariale, contre tout type d'harcèlement, contre le sexisme dans le journalisme et pour favoriser la conciliation des activités professionnelles et familiales.

Historique/ Justification

12 juin 2019

Les femmes suisses descendent dans la rue pour défendre leurs droits. Le 14 juin 1991, la grève des femmes qui s'est déroulée en Suisse a été suivie par des centaines de milliers de personnes dans tout le pays. Elles exigeaient un salaire égal pour un travail de valeur égale car ce principe n'était toujours pas mis en œuvre, malgré l'article constitutionnel de 1981 sur l'« égalité des droits entre femmes et hommes ». Une deuxième journée de grève est donc prévue cette année en Suisse. Car certaines entreprises ne respectent toujours pas l'égalité des salaires. Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes s'élèvent à près de 20%. De plus, les femmes touchent en moyenne des rentes de vieillesse 40% inférieures à celles des hommes. **Sous la devise « Plus de salaire. Plus de temps. Plus de respect ! », les syndicats et les organisations de femmes appellent à lancer un signal fort pour l'égalité dans tout le pays, le 14 juin prochain.** Les professionnelles des médias ont élaboré un **cahier de revendications** qu'elles présenteront à leurs employeurs. Voici leurs revendications :

Pouvoir éditorial

Dans les médias en Suisse, trois postes de direction sur quatre sont occupés par des hommes. Le personnel des rédactions politiques et économiques est à 70 pour cent masculin. Les rubriques concourant à la formation de l'opinion, à savoir les analyses et les commentaires, sont-elles aussi essentiellement en mains masculines. Nous exigeons qu'il soit mis un terme à ce déséquilibre entre les sexes qui perdure depuis des années.

Egalité des salaires

Dans l'industrie suisse des médias, à parité d'expérience professionnelle, les femmes gagnent 700 francs de moins par mois que les hommes. Pour les postes de cadres, la différence salariale moyenne atteint même 1400 francs. Nous exigeons un salaire égal à travail égal.

Conciliation des activités professionnelles et familiales

Pour les professionnel·le·s des médias, la maternité demeure un obstacle à la carrière. 54 pour cent des femmes qui travaillent dans les médias ont moins de 30 ans alors que 30 pour cent seulement ont plus de 50 ans (ou plus de 12 ans d'expérience professionnelle). Nous exigeons des structures de travail compatibles avec les besoins des familles à tous les niveaux hiérarchiques, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Harcèlement

Parce que nous sommes des femmes, nous sommes régulièrement la cible, dans notre

environnement professionnel ainsi que sur les réseaux sociaux et Internet, de propos dépréciatifs et de manifestations de harcèlement. Nous exigeons des employeurs qu'ils nous soutiennent et nous protègent contre ces phénomènes.

Sexisme dans le journalisme

Les femmes sont nettement sous-représentées dans l'espace médiatique suisse. Et quand elles sont présentes, c'est souvent de manière stéréotypée. Trop peu visibles en tant que sujets actifs, les femmes tendent même à disparaître de la couverture médiatique au-delà d'un certain âge. Nous exigeons une représentation médiatique adéquate des femmes et de la variété de leurs projets professionnels et de leurs modes de vie. Cet objectif doit être ancré dans les directives éditoriales de chaque média.